

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 12 janvier 2015 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant conseil au complet sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

9913-01-15 – Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert. Ajout des points : 1.4 - Promotion Canada Fest - 8.3 – Dossier 243 Venise Ouest.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9914-01-15 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 et de l'assemblée spéciale du 16 décembre 2014.

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 et de l'assemblée spéciale du 16 décembre 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DES FORMULAIRES DE DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL.

9915-01-15 – Renouvellement adhésions

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil renouvelle sa contribution ou l'adhésion pour l'année 2015 aux organismes et organisations suivants :

Association des chefs en sécurité incendie du Québec : 272,49\$ taxes incluses

Association des Directeurs Municipaux du Québec : 735,75\$ taxes incluses

Fédération Québécoise des Municipalités : 1 541,63\$ taxes incluses

Centre d'entraide Régional d'Henryville soit pour un montant de 1 640\$, le montant sera réparti comme suit : 820\$ en février et juillet 2015.

Contrat soutien technique avec la firme Corporation Informatique Bellechasse: 4 415,04\$ taxes incluses.

Contrat d'entretien et soutien des applications du logiciel Première Ligne : 764,58\$ taxes incluses.

Quote-part matières résiduelles à la M.R.C. du Haut-Richelieu répartie comme suit :
12 versements de 16 658.11\$ payables le 15 de chaque mois.
D'autoriser la directrice-générale et secrétaire-trésorière à émettre les chèques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9916-01-15 – Quote-part Transport adapté pour les personnes handicapées

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2015 soumises par l'organisme délégué, soit le Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu Inc., à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires 2015 ont été approuvées le 19 novembre 2014 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT que ces prévisions fixent à 7 524\$ la contribution financière à être versée par la Municipalité de Venise-en-Québec pour le transport adapté aux personnes handicapées;

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Que la Municipalité de Venise-en-Québec nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2015;

Que soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 7 524\$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Venise-en-Québec et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9917-01-15 - Autorisation paiement facture BOOM-FM

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement au montant de 919,80\$ à Boom 104.1 FM St-Jean-sur-Richelieu pour les vœux de Noël.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9918-01-15 – Promotion Canada Fest

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que la Municipalité défraie le coût de 1175\$ U.S. pour la promotion de Venise-en-Québec au Canada Fest à Fort Lauderdale qui se tiendra les 24 et 25 janvier 2015. Le montant sera réparti à part égale entre les quatre (4) promoteurs et la Municipalité de Venise-en-Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9919-01-15 – Rapports inspecteur

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil prend acte du rapport de l'Inspecteur des bâtiments pour les permis émis pour la période du 1er décembre 2014 au 31 décembre 2014 et rapport annuel 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9920-01-15 – Contrat firme Enviro-Option

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Enviro-Option pour une Investigation et analyse de qualité de l'air intérieur ainsi qu'une étude de caractérisation des matériaux pour l'immeuble situé au 243 Avenue Venise Ouest. Qu'un budget au montant de 5 500\$ soit alloué à cette fin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9921-01-15 – Protocole d'entente poteau GRC

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le Maire et la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière à signer le protocole d'entente à intervenir avec la G.R.C. pour l'installation d'un poteau sur l'Avenue Venise Ouest près de la station de pompage PP-1 afin d'y installer une caméra.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9922-01-15 – Permis d'alcool

Proposé par : M. Michel Vanier
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil avise la Régie des Alcools, des courses et des jeux qu'il ne s'objecte pas à l'exploitation du permis demandé par Resto Bar Terrasse, La Marina à la condition que celui-ci respecte la réglementation en vigueur dans la Municipalité ainsi que la réglementation du Ministère du Travail et du Ministère du développement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9923-01-15 – Démission Mme Nathalie Ménard

CONSIDÉRANT des lettres de démission reçues de Mme Nathalie Ménard pour le service d'incendie ainsi qu'en tant que responsable du soutien technique et de l'Équipement du service des Premiers Répondants de niveau 1;

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce conseil accepte la démission de Mme Nathalie Ménard en tant que pompier et responsable du soutien technique et de l'Équipement du service des Premiers Répondants de niveau 1. Le Conseil tient à remercier sincèrement Mme Ménard pour tout le temps et l'énergie que celle-ci a déployée pour la mise en place du service de premiers répondants ainsi que pour toutes ses années de loyaux services au niveau du service d'incendie. Le Conseil lui souhaite bonne chance dans ses nouveaux défis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9924-01-15 – Rémunération service incendie

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil accorde une augmentation de 2% au taux horaire pour les pompiers et un montant de 40\$ sera alloué pour les pratiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9925-01-15 – Motion félicitations – pompier

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Qu'une motion de félicitations soit adressée à M. Alejandro Montesinos pour la réussite du cours pompier 1 section 1.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9926-01-15 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) – 128 Avenue Venise Ouest, 188 rue des Pinsons, 214 rue des Chardonnerêts, 192 rue des Mésanges, Lot P-164-5-1 (165, 26^e rue Est).

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du
128 Avenue Venise Ouest – enseigne
188 rue des Pinsons – Nouvelle construction
214 rue des Chardonnerêts – nouvelle construction
192 rue des Mésanges – nouvelle construction
165, 26^e rue Est (lot P-164-5-1) – nouvelle construction

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumises à un P.I.I.A ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;
CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif
d'Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tels que présentés

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9927-01-15 – Paiement quote-part Régie I.A.E.P.H.V.

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : Mme Line Émad
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le paiement de la quote-part 2015 à la Régie Intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise réparti comme suit : 1^{er} mars 2015 : 93 875\$, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre 2015 : 93 880\$ chacun.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9928-01-15 - Renouvellement forfait de données Mission Communication Canada

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

De renouveler le contrat de forfait de données avec la firme Mission communications Canada pour l'année 2015 pour un montant de 6 079,64\$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9929-01-15 - Autorisation de paiement BPR Infrastructure Inc.

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement au montant de 37 194,42\$ à la firme BPR Infrastructure Inc. pour les travaux pour la conception de plans et devis et relevés topographiques ainsi que la demande de CA au MDDELCC dans le projet du secteur Est de la Pointe-Jameson.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9930-01-15 – Appel d'offres fontaine quai municipal

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres pour une fontaine au quai municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9931-01-15 – Achat foyer extérieur

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. Michel Vanier
ET RÉSOLU

D'autoriser l'achat d'un foyer extérieur mobile pouvant être utilisé pour toutes les activités municipales. Qu'un budget au montant de 2 200\$ soit alloué à cette fin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9932-01-15 – Budget maisonnettes

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Qu'un budget au montant de 10 000\$ soit alloué pour la confection de petites maisonnettes qui serviront sur la glace pour la saison hivernale et par la suite au marché public.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9933-01-15 – Programme Emplois d'Été

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'autoriser la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Venise-en-Québec, les formulaires requis afin de participer au Programme Emplois d'Été Canada 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9934-01-15 - Enseignes avec logo sur immeubles municipaux

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

D'autoriser l'achat d'enseignes à être installées sur les immeubles municipaux. Qu'un budget au montant de 1 500\$ soit alloué à cette fin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9935-01-15 - Approbation dépenses pavage 39^e rue Ouest

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la 39^e rue Ouest pour un montant subventionné de 11 000\$ conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9936-01-15 – Nomination Maire-suppléant

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Que M. Michel Vanier soit nommé comme maire-suppléant pour une période de 3 mois soit jusqu'au 6 avril 2015

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9937-01-15 – Remerciement Maire-suppléant sortant

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : Mme Line Émard
ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciements soit adressée à M. André Surprenant pour son mandat en tant que maire-suppléant sortant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9938-01-15 – Dossier 243 Avenue Venise Ouest

CONSIDÉRANT QUE le dossier du 243 Avenue Venise Ouest est en cour présentement;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil ne veut pas nuire au dossier devant la cour;

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil ne discutera plus publiquement de ce dossier avant que la cause soit entendue et ne répondra à aucune question à ce sujet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9939-01-15 – Comptes du mois

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 201 068,02\$ le tout tel que ci-après listé.

# CHÈQUE	FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT
L1400097	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	12 851,74 \$
L1400098	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	MATIÈRES RÉSIDUELLES-QUOTE-PART	16 913,73 \$
L1400099	PITNEY BOWES	RECHARGE TIMBREUSE	1 719,72 \$
L1400100	S.Q.A.E. A/S SERVICE DES FINANCES	FINANCEMENT PERMANENT	4 670,57 \$
L1400101	SERVICE DE CARTES DESJARDINS	VOIRIE-SERVICE INCENDIE-ADH. TOUR. MONTÉRÉGIE	1 039,70 \$
L1400102	TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONIE	456,29 \$
L1400103	TÉLUS	CELLULAIRE	347,65 \$
L1400104	XITTEL INC.	INTERNET	436,54 \$
C1400742	BANQUE ROYALE	FONDS DE PENSION	5 796,80 \$
C1400743	CAISSE POPULAIRE HAUT-RICHELIEU	FONDS DE PENSION	2 272,27 \$
C1400744	F.T.Q.	COTISATIONS FONDS DE PENSION	8 811,01 \$
C1400745	CONSTRUCTION ROBERT FLEURY INC.	PORTE DE GARAGE MUNICIPAL	10 555,45 \$
C1400746	GIRARD, SYLVAIN	FONDS DE PENSION	2 746,38 \$
C1400747	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	COTISATIONS SYNDICALES	309,02 \$
C1400748	PITNEY BOWES	LOCATION TIMBREUSE	314,65 \$
C1400749	9227-1360 QUÉBEC INC	DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOEL-TRAITEUR	1 006,03 \$
C1400750	ARÉO-FEU LTÉE	SERVICE INCENDIE	671,57 \$
C1400751	AUBRY, MICHELINE	GUIGNOLÉE-CHALET DES GÉNÉRATIONS	178,12 \$
C1400752	ARMAND DUHAMEL & FILS INC.	PARC JAMESON-BANDES PATINOIRE	1 197,58 \$
C1400753	AUDET DIANE	REMB. TAXES MUNICIPALES	19,73 \$
C1400754	BORDO, LANA	ENTRETIEN MÉNAGER	346,75 \$

C1400755	BPR INFRASTRUCTURE INC.	POINTE JAMESON-PHASE 2	48 806,89 \$
C1400756	BEAUDIN-DUVAL JOSIANNE	REMB. ACTIVITÉS SPORTIVES	55,00 \$
C1400757	BERTHIAUME RENÉE	REMB. TAXES MUNICIPALES	25,51 \$
C1400758	CHARTRAND, SUZANNE	TIMBRES	1 465,93 \$
C1400759	CLAUDE & FRANÇOIS PHÉNIX & FILS INC.	LUM. DE RUES-DÉCO. NOEL- POMPIER-MARINA	5 226,62 \$
C1400760	COMMUNICATION RADIOTECH INC.	SERVICE INCENDIE	191,78 \$
C1400761	COMPO HAUT-RICHELIEU	TRAITEMENT ET COLLECTE DES FEUILLES	3 462,36 \$
C1400762	COPICOM INC.	CONTRAT DE SERVICE- PHOTOCOPIE	1 080,34 \$
C1400763	CAMPING PLAGE KIRKLAND	REMB. TAXES MUNICIPALES	432,87 \$
C1400764	CONSTRUCTION S.R.B.	GARAGE MUNICIPAL	206,27 \$
C1400765	DENICOURT & DENICOURT,	HONORAIRES PROFESSIONNELS	574,88 \$
C1400766	DIMENNA FRANCO	REMB. TAXES MUNICIPALES	185,73 \$
C1400767	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU	AUTOBUS-HINO-SERVICE INCENDIE-P.R.	781,84 \$
C1400768	ENVIRONEX	TEST D'EAU	674,08 \$
C1400769	ANNULÉE		0,00 \$
C1400770	EMRN 2008	PREMIER RÉPONDANT	52,44 \$
C1400771	ÉCHO-TECH H2O INC.	MESURES DE BOUES	1 718,88 \$
C1400772	FORME ATOUT	DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOEL-ANIMATION	114,98 \$
C1400773	FONTAINE MENUISERIE	PREMIER RÉPONDANT	247,20 \$
C1400774	GARAGE RÉJEAN RAYMOND INC.	SERVICE INCENDIE	147,98 \$
C1400775	GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR ENR	AUTOBUS-VOIRIE	1 113,24 \$
C1400776	GROUPE SYNERGIS INC.	DOSSIER-RUISSEAU MCFEE	1 462,26 \$
C1400777	GRENIER DENISE	REMB. TAXES MUNICIPALES	344,45 \$
C1400778	J. GAGNÉ EXCAVATION	CREUSAGE AVEC PÉPINE- ENTRÉE D'EAU	258,69 \$
C1400779	JOHN MEUNIER INC.	EAUX USÉES	95,46 \$
C1400780	LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	SERVICE INCENDIE-P.R.	191,55 \$
C1400781	L'HOMME ET FILS ENR	DÉCO. NOEL-P.R.-POMPIER- VOIRIE-CHALET	1 388,07 \$
C1400782	LEDUC FRANÇOIS	SERVICE INCENDIE-REMB. LENTILLES	128,00 \$
C1400783	LA CAPITALE ASS.ET GEST. DU PATRIMOINE	ASSURANCE COLLECTIVE	1 266,24 \$
C1400784	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	FORMATIONS POMPIERS	307,72 \$
C1400785	MARCHÉ VENISE	ÉPICERIE-DÉPOUILLEMENT- GUIGNOLÉE	111,77 \$
C1400786	MATÉRIAUX COUPAL INC.	PARC JAMESON-HOCKEY D'ANTAN	1 823,97 \$
C1400787	MONTY COULOMBE AVOCATS	HONORAIRES PROFESSIONNELS	1 848,23 \$
C1400788	PAPETERIE COWANSVILLE	FOURNITURES DE BUREAU- DÉPOUILLEMENT	4 928,55 \$
C1400789	PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	VOIRIE	186,24 \$
C1400790	PREVIMED INC	PREMIER RÉPONDANT	30,00 \$
C1400791	LES PUBLICATION MUNICIPALES	JOURNAL INTERMUNICIPAL	275,94 \$
C1400792	PAQUET BENOIT	REMB. TAXES MUNICIPALES	636,07 \$
C1400793	RÉANIMATION SAUVE-VIE	PREMIER RÉPONDANT	404,71 \$
C1400794	RESTO LE PA PION	REMB. TAXES MUNICIPALES	7,12 \$
C1400795	SERRURIER LAMARRE INC.	PREMIER RÉPONDANT	180,46 \$
C1400796	SERVICES SANITAIRES G. CAMPBELL INC.	P.P.7.	1 034,78 \$
C1400797	SUPER SOIR	ESSENCE VOIRIE-SERVICE INCENDIE	586,48 \$
C1400798	SURPRENANT, ANDRÉ	COUR MUNICIPALE-REMB. FRAIS DIVERS	198,79 \$
C1400799	TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC.	RECHARGE CYLINDRE-SERVICE INCENDIE	157,02 \$
C1400800	TOILETTES PORTATIVES SANIBERT	PARC DE LA NATURE	143,72 \$
C1400801	TROTTIER, KARINE	REMB. ACTIVITÉS SPORTIVES	200,00 \$
C1400802	TD CANADA TRUST	REMB. TAXES MUNICIPALES	313,60 \$
C1400803	ANNULÉ		0,00 \$
C1400804	ANNULÉ		0,00 \$
C1400805	VILLE DE BEDFORD	HONOR. PRÉVENTIONNISTES-	1 159,96 \$

		FORM. POMPIERS	
C1400806	WILSON & LAFLEUR LTÉE	ABONNEMENT	69,83 \$
C1400807	Y.B INFORMATIQUE	PARC JAMESON-CHALET DE LA NATURE	1 057,78 \$
C1400808	TESSIER GUYLAINE	CARTES DE NOEL	135,00 \$
C1400809	ETHIER AVOCATS INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	2 042,33 \$
C1400810	LES ÉQUIPEMENTS LAGUE PIKE RIVER	VOIRIE	239,29 \$
C1400811	ÉLECTROVISION BENOIT ENR.	SERVICE INCENDIE	597,87 \$
C1400812	SOTAR	HONORAIRES PROFESSIONNELS	747,33 \$
C1400813	VILLE DE BEDFORD	HONORAIRES PRÉVENTIONNISTE-SERVICE INCENDIE	963,77 \$
C1400814	9227-1360 QUÉBEC INC.	REPAS DE NOEL	1 140,00 \$
		SOUS-TOTAL	165 889,17 \$
		SALAIRES DU 23 NOVEMBRE AU 27 DÉCEMBRE	
		EMPLOYÉS	32 160,94 \$
		CONSEILLERS	3 017,91 \$
		TOTAL	201 068,02 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9940-01-15 – Levée de l'assemblée

Proposé par : Mme Line Émard
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 12 janvier 2015 soit levée à 20h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Diane Bégin
Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.